



AMP
conseils

Amelioration Management Performance

Catalogue de formation

Responsabiliser Accompagner Identifier Analyser Améliorer Externaliser



SOMMAIRE

Dans vos demandes, merci d'indiquer le numéro de la thématique ci-dessous :

MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

- QUA 01 Mettre en place un système de management conforme à ISO 9001
- QUA 02 Savoir mettre en place un système ISO 13485
- QUA 03 Former les auditeurs internes ISO 9001
- QUA 04 Sensibilisation du personnel à une démarche qualité
- QUA 05 Intégrer les exigences de l'EN/AS 9100 dans un Système de Management de la Qualité (aéronautique)
- QUA 06 Intégrer les exigences de l'IATF 16949 dans un Système de Management de la Qualité (automobile)
- QUA 07 Formation à l'évaluation et l'audit des fournisseurs
- QUA 08 Démarche d'amélioration continue des performances
- QUA 09 Savoir analyser des risques sur les processus de l'entreprise
- QUA 10 Responsable Qualité Sécurité et/ou Environnement (QSE) en Temps Partagé
- QUA 11 Maîtriser les risques de contamination alimentaire avec la Méthode HACCP
- QUA 12 Mettre en place un système de management conforme à la norme ISO 22000

MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- RHU 01 Formation à la conduite de réunion
- RHU 02 Savoir mener un Entretien annuel (individuel et professionnel)
- RHU 03 Initiation à l'informatique (Windows, Word, Excel et Internet)
- RHU 04 Améliorer nos relations par l'analyse de nos comportements
- RHU 05 Management Opérationnel - SAVOIR ETRE pour SAVOIR FAIRE



MANAGEMENT DE LA SECURITÉ

SEC 01 Former les membres du CSE-CSST

SEC 02 La communication du CSE-CSST

SEC 03 La Médiation et CSE-CSST

SEC 04 Etude des accidents du travail ; l'arbre des causes

SEC 05 Document unique : évaluation des risques professionnels

SEC 06 Plan de prévention et protocole de sécurité

SEC 07 Construction d'un Livret Sécurité Environnement

SEC 08 Organisation Incendie

SEC 09 Mettre en place un SMS conforme à l'ISO 45001

SEC 10 Formation à la réglementation sécurité

SEC 11 Devenir animateur Sécurité et/ou Environnement

SEC 12 Former les auditeurs internes à la Sécurité

SEC 13 Formation / Sensibilisation du personnel à la sécurité

SEC 14 Ergonomie des postes de travail (Troubles Musculo-Squelettiques)

SEC 15 Faire son diagnostic sécurité

SEC 16 Assurer une veille réglementaire Environnement et/ou Sécurité

SEC 17 Devenir Responsable Qualité Sécurité et/ou Environnement (QSE)
en Temps Partagé

MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

ENV 01 Mettre en place un SME conforme à ISO 14001

ENV 02 Former les auditeurs internes ISO 14001

ENV 03 Devenir animateur Sécurité et/ou Environnement

ENV 04 Construction d'un Livret Sécurité Environnement

ENV 05 Responsable Qualité Sécurité et/ou Environnement en Temps Partagé

ENV 06 Réaliser son diagnostic environnement

ENV 07 Formation à la réglementation environnement



FORMATION AUX OUTILS DE LA QUALITÉ

OQP 01 SPC ou MSP

OQP 02 Etude et Résolution de Problèmes

OQP 03 SMED

OQP 04 AMDEC Produits/Procédés/Moyens de production

OQP 05 HACCP

OQP 06 JAT (Juste A Temps)/KANBAN

OQP 07 "5 S"

OQP 08 Audit de processus (5 M)

OQP 09 Savoir mettre en place une démarche d'amélioration continue



Méthodologie et mise en Oeuvre

AMP conseils QSE dans le déroulement de ses formations attache une grande importance à la pédagogie et à toutes les techniques d'apprentissages performantes. Spécialisé dans le dialogue social, la médiation et le traitement des conflits, AMP Conseils QSE utilise des techniques et des méthodes pédagogiques autour des thématiques qui sont incluses dans notre prestation.

Ainsi nous privilégions les exercices individuels, collectifs, les moments de réflexions, les échanges de pratiques, les démarches actives et pro actives pour permettre à chaque stagiaire de s'appropriier les outils qui feront la différence.

Chaque module de cette formation possède un objectif et pour atteindre celui-ci, nous utilisons toutes les composantes de mémorisation adaptées en rapport avec les spécificités de chacun (je pense, je dis, je fais, j'agis et je montre que je sais).

Pour ce faire nous adaptons nos méthodes en fonction du public et travaillons sur des supports qui sont du travail de groupes, support vidéo, travail individuel, exercices de sensibilisation, jeux et tests permettant ainsi de démontrer par des analogies, des métaphores, des implications personnelles le bien fondé de nos objectifs.

L'évaluation de la formation est sanctionnée par une attestation et des exercices dédiés.

Nos formations restent tournées vers l'humain et respectent les individus par des exercices appropriés et performants.



La confidentialité de nos exercices individuels est une base de travail que nous rappelons à chaque session.

⇒ **Toutes nos formations ont une trame générique et peuvent être adaptées à vos besoins.**

- Pour chaque demande, la formation sur mesure passe par les phases de développement suivantes :

- ✓ Définition du besoin avec la fiche programme de la formation choisie
- ✓ Analyse de faisabilité
- ✓ Formalisation d'une formation selon support générique
- ✓ Adéquation des moyens pédagogiques
- ✓ Actualisation des formations existantes (si besoin)

⇒ **Résultats de la méthode = 100% des stagiaires satisfaits depuis 2019**

⇒ **Les étapes de l'action :**

AVANT LE DÉMARRAGE DE L'ACTION

Après avoir pris contact avec vous, AMP Conseils QSE s'engage à vous faire parvenir :

- Une convention de formation et / ou un devis d'intervention
- Une confirmation d'inscription
- Les modalités de déroulement du programme

DÉROULEMENT DE L'ACTION

En fonction de l'organisation que vous avez choisie :

- Dans nos locaux (Proche de Chambéry ou autres villes si besoin, Grenoble, Lyon).
- Nos consultants-formateurs vous rencontreront dans votre entreprise en intra

A L'ISSUE DE L'ACTION

Une attestation de formation est remise à l'employeur et/ou au participant.



Nota bene :

- Toutes nos formations en intra-entreprises, dans les locaux du client, c'est l'entreprise cliente qui prend en charge l'accueil des publics en situation de handicap.
- Pour nos formations interentreprises, l'accueil du public se fait en fonction du lieu choisi et du contrat de location.
- En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps (page contact du site internet).
- Le délai d'accès à la formation est en fonction de la planification suivant les étapes précitées. (durée mini d'une semaine en fonction de l'agenda de la planification)

ACCES PSH

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN FORMATION

1 Contexte

La politique régionale de formation des personnes en situation de handicap s'inscrit dans le cadre de la loi handicap du 11 février 2005 qui pose les principes d'accessibilité des personnes en situation de handicap à la vie en société et dans celui de la loi formation du 5 mars 2014.

L'objectif est de favoriser l'accueil des personnes situation de handicap en milieu ordinaire de formation, afin d'élever leur niveau de qualification et d'adapter leurs compétences en vue d'une insertion professionnelle durable. De par le principe de non-discrimination inscrit dans la constitution, les candidats bénéficiaires de la Loi du 11 février 2005 doivent bénéficier des mêmes conditions d'entrées (prérequis, statut...) et de traitement que les autres personnes en formation. Toutefois, ce principe ne suffisant pas toujours à garantir une réalisation satisfaisante des parcours, des aides spécifiques de l'Agefiph peuvent au cas par cas être proposées aux bénéficiaires en situation de formation (financement des adaptations pédagogiques, aides humaines et techniques...) afin de compenser les difficultés liées au handicap et de rétablir ainsi l'égalité des droits et des chances dans la réussite du parcours vers l'insertion professionnelle.

2 Définition du handicap

Dans son article 2, la loi du 11 février 2005 nous propose la définition du handicap suivante :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »



Déficiences motrices

Atteinte de la capacité du corps ou d'une partie du corps à se mouvoir.

Cette capacité peut concerner, entre autres : le déplacement, la posture, l'action sur le monde extérieur, la communication, la perception du monde extérieur, l'alimentation.

Les incidences potentielles en situation de formation

- Accès aux locaux, aux lieux de vie, etc.
- Environnement de travail/formation (poste de travail, espaces collectifs, ...)
- Intégration au collectif (collègues, ...)
- Fatigabilité
- Soins médicaux fréquents
- Résistance aux changements ou aux modifications de l'environnement
- Manque d'autonomie
- Etc.



Déficiences auditives

Dégradation de l'audition entraînant une diminution ou une perte des capacités auditives.

Cette déficience comporte plusieurs degrés :

- Déficience légère (perte de 20 à 40 décibels), les sons faibles ne sont plus perçus.
- Déficience moyenne (perte de 40 à 70 décibels) de nombreux sons de l'environnement sonore sont difficilement perçus.
- Déficience sévère (perte de 70 à 90 décibels) de nombreux sons de l'environnement ne sont plus perçus.
- Déficience auditive profonde (perte supérieure à 90 décibels) la totalité des sons de l'environnement sonore n'est plus perçue.

Les incidences potentielles en situation de formation

- Environnement de travail/formation (poste de travail, espaces collectifs, ...)
- Intégration au collectif (collègues, ...)
- Accessibilité à la communication sonore (téléphone, alarme, ...)
- Accessibilité au savoir et à l'information, y compris informelle



Déficiência visuelle

Peut être de naissance ou acquise à la suite d'une maladie ou un traumatisme.

Diminution ou perte de la capacité visuelle après correction.

Il y a plusieurs degrés de déficience, de la mal voyance à la cécité totale, et plusieurs manières de mal voir (perte de la vision centrale, tâches noires, vision floue, forte sensibilité à la lumière, mauvaises appréciations des distances, des couleurs...).

Les incidences potentielles en situation de formation

- Accès aux locaux, aux lieux de vie, etc.
- Environnement de travail/formation (poste de travail, espaces collectifs, ...)
- Intégration au collectif (collègues, ...)
- Accessibilité au savoir et à l'information, y compris informelle
- Exploitation et l'écriture de support papier
- Utilisation d'outils en tout ou en partie visuels (photocopieurs, ordinateur, etc.)
- Résistance aux changements ou aux modifications de l'environnement
- Manque d'autonomie
- Etc.



Maladie invalidante

Maladie chronique et/ou évolutive entraînant des déficiences plus ou moins importantes, momentanées, permanentes ou évolutives.

Maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses :

déficience cardiaque, diabète, cancer, hépatite, asthme, épilepsie, SEP (Sclérose en plaques), allergie, VIH (Sida)....

Les incidences potentielles en situation de formation

- Accès aux locaux, aux lieux de vie, etc.
- Environnement de travail/formation (poste de travail, espaces collectifs, ...)
- Intégration au collectif (collègues, ...)
- Fatigabilité
- Soins médicaux fréquents
- Etc.

3 Engagement de AMP CONSEILS QSE

Accueillir dans ses formations le public ci-dessus défini comme éligible, sans discrimination.

Mettre en œuvre, en fonction des besoins des personnes situation de handicap pouvant être pris en compte, toutes les adaptations, pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap.

Recourir à un réseau de professionnels spécialisés dans l'adaptation du handicap dans le monde du travail.

4 Vérifier l'adéquation Handicap - Projet

Au cours du premier entretien, le handicap ne doit pas devenir le sujet de conversation principal. En effet, il n'est pas nécessaire de connaître tous les détails relatifs à la situation personnelle du candidat mais il est essentiel de pouvoir mesurer l'adéquation entre le métier pour lequel la personne va être formée et le handicap.

Une bonne connaissance des conditions d'exercice du métier va permettre de cibler les questions relatives aux contraintes de la personne handicapée (ses contre-indications médicales).

5 Anticiper les aménagements / les compensations

Anticiper les aménagements et compensations à mettre en œuvre permettra de sécuriser le parcours de formation.

6 Adaptation pédagogique

Les quatre grands types d'adaptations pédagogiques pouvant être mis en place :

Les rythmes

- Rythme sur la journée, la semaine, la totalité de la formation
- Besoin de pauses
- Gestion des absences

Contenus, supports, méthodologie, outils

- Accessibilité des supports
- Choix des méthodes adaptées aux capacités des stagiaires

Évaluation

- Accessibilité des supports d'évaluation
- Adaptation du temps

Environnement matériel et social

- Accessibilité des locaux (à l'externe et dans les locaux)
- Matériel adapté
- Equipe/groupe sensibilité

7 Assurer le suivi renforcé du stagiaire tout au long de la formation